



Mairie

**COMMUNE DE CHANTEMERLE LES BLES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 JUIN 2021 A 18 H 30**

Étaient présents : M. ROBIN Vincent, Mme MOUISSAT Lynda, M. MARTIN Michel, Mme VERROT Anna, M. GUICHARD Patrick, Mme BETTON Marielle, M. CAMPAGNOLA Eric, Mme LAIGNEAU Jeanine, M. VIGNON Georges, Mme BRUNIERE Aurélie, M. COSTE Ludovic, M. FAURE Elisabeth, M. VOSSIER Patrick.
Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) : M. BESSET Michel, Mme FAURE Emmanuelle excusés.
Mme BRUNIERE Aurélie a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

<p>Conclusion d'une convention de partenariat avec AXA pour proposer aux habitants de la Commune une Complémentaire Santé</p>
--

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment la compétence « action sociale » à la charge des Communes ;

Vu le projet de convention de partenariat proposé par Axa ;

Considérant qu'Axa propose de nouer un partenariat avec la Commune de Chantemerle les Blés pour démarcher les habitants et leur proposer une Complémentaire Santé à des tarifs plus avantageux ;

Considérant qu'en contrepartie, la Commune s'engage à faire connaître l'action d'Axa sur le territoire communal (par la tenue de réunions et d'affichage) et à mettre à disposition un local pour l'organisation de rendez-vous ou de permanence.

Considérant que cette Convention n'induit aucune contrepartie financière de la part de la Commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE de nouer un partenariat avec Axa pour favoriser l'accès à une Complémentaire Santé pour les habitants,

DECIDE de conclure une convention de partenariat avec Axa,

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.



Mairie

Achat Tracteur : Accord financement avec un prêt AGILOR

Vu les différents devis demandés pour l'achat d'un tracteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE l'achat d'un nouveau tracteur de marque CASE, modèle Farmall C 90 Hilo,

DECIDE de commander ce matériel auprès de l'Entreprise BANC domiciliée à 07300 PLATS,

DECIDE de financer cet achat en contractant un emprunt AGILOR, au taux fixe de 0.87 % pour la somme de 40 500 € HT sur une durée de 7 ans (84 mois) et une périodicité de remboursement mensuelle. Le remboursement de ce prêt commencera à la livraison du tracteur.

AUTORISE le Maire de faire le nécessaire pour conclure l'emprunt et signer tous documents correspondants.

DECISION MODIFICATIVE N°3 : ASSAINISSEMENT 2019 - REGULARISATION -

Suite à une erreur de prise en charge de la Trésorerie sur l'Assainissement 2019, nous devons faire une écriture budgétaire pour régulariser cette erreur : ce qui nécessite de prendre une décision modificative.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 794.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 794.00 €	
D 678 : Autres charges exception.		1 794.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		1 794.00 €

En effet, même s'il n'y a rien à payer, les sommes doivent être prévues au budget.



Mairie

QUESTIONS DIVERSES

- Voirie : Cette année, nous avons acheté les matières premières et ce sont les employés communaux qui ont réparé les routes communales (nids de poules, trous dans la chaussée...).
- Ordinateurs Mairie : Nous avons signé un devis et lancé la commande avec Work Well de Montelier pour un montant de 3 245.68 € HT. Nous avons opté pour un stockage externe.
- Eclairage public : Nous devons passer au led. Cela permettra de faire des économies d'énergie. Se renseigner si l'on peut obtenir une subvention.
- Convention avec le CCAS de tain pour le service des repas à domicile : Le CCAS a pris une délibération pour le renouvellement de la convention.
- PLU : Nous devons choisir un Cabinet pour la révision du PLU.
- Chemin « Chatrou » : L'Agence Courtial vend un bien à proximité et demande si la Commune peut céder une parcelle de terrain pour agrandir ce bien afin de faciliter l'entretien. Nous ne pouvons pas faire de travaux sur ce terrain car il y a un vieux cimetière englouti. Nous devons demander des renseignements à la Préfecture.
- Forum des Associations : Une réunion a été fixée pour le 28 juin 2021.
- RDV Agglo « City stade » : Arche Agglo veut redonner les City Stade aux Communes, après les avoir refaits à neuf.
- Elections : Auto tests à récupérer à Valence le 9 juin. Ces tests serviront pour les élus qui tiendront les bureaux de vote.
- Ecole : Nous avons eu une demande des institutrices pour avoir une aide de 2h/jour sur 4 jours. Il faut se renseigner sur la possibilité de prendre une personne avec un contrat « service civique ».

PERMIS DE CONSTRUIRE

- PRZEPERSKI Monica, construction d'une terrasse
- ORIOL Jonathan, construction d'un abri-voiture

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 5 Juillet 2021 à 18 h 30.